



Compte rendu des CAP locales A, B et C du 30/06/2008

Siégeaient pour la CGT: D. SCHNAKENBOURG en A,
C.GANIL / F.DOUGNAC / G.FRELIN / D.MORER en B,
B.JANTAL / L.CARRIERES / J.CONCHE en C.

CAP locale A

Ordre du jour

- Recours de notation

Un recours de notation a été introduit par un Inspecteur maintenu en zone neutre depuis plusieurs années.

A l'issue d'un long débat, le TPG a refusé de revoir sa position en s'appuyant sur les considérations qui l'ont conduit à le noter cette manière.

La CGT et la CFDT ont voté contre le maintien de note proposé.

CAP locale B

Ordre du jour

- Recours en notation
- Mutations

1) deux recours en notation ont été étudiés.

Le TPG a maintenu sa position et aucun des deux agents n'a obtenu satisfaction. Cependant, un recours a obtenu une promesse de notation à + 0.06 pour 2009.

Il est à noter que pour le deuxième recours, l'administration utilise des informations écrites qui n'ont pas été communiquées au préalable à la parité syndicale, Il appartiendra à la CAP centrale de se prononcer sur ces pratiques.

Vote de la CGT : abstention pour le premier recours et contre le maintien de la note pour le second.

2) arrivée d'un cadre B au 1er septembre 2008 : Mr ESCANDE Patrice qui est affecté à la trésorerie de LIMOGNE.

De ce fait, Mlle FABRE Brigitte (actuellement en poste à Limogne) est mutée à la TP de CAHORS conformément à ses vœux.

Mme Sylvie MONTEIL (actuellement à la TP de CAHORS) est mutée à la TRESORERIE GENERALE (service encore inconnu)

vote de la CGT : pour

CAP locale C

Ordre du jour

- Approbation procès verbal CAP du 25/03/08 : les représentants de la CGT font remarquer qu'un agent pouvait être présenté à l'avancement en Agent d'Administration Principal 2ème classe, la direction nous a fait savoir que le dossier était à l'étude en CAP centrale.
- Recours en notation : 1 recours a été déposé pour réévaluation de sa notation qui lui aurait permis un avancement en fin de carrière. Après discussion la Direction s'oppose au motif qu'un agent n'est pas noté en fonction de son âge ou de son possible avancement.
- Mutations :
 - M Coldefy (Gramat) est muté à Lalbenque* en remplacement de Mme Boissel (*la date d'affectation sera effective dès la date de départ connue de Mme Boissel, mais au plus tard au 1er janvier 2009)
 - Mme Grialou est affectée à Gramat à partir du 1er septembre 2008.
 - M Mondor Stéphane est muté à Latronquièrre à partir du 1er septembre 2008.
 - Mme Mondor Nathalie est réintégrée à Lacapelle Marival à partir du 1er septembre 2008.
 - Mme Teulière Laure est affectée à la Trésorerie Principale de Cahors à partir du 1er septembre 2008.

Commentaires

La CGT s'est abstenue sur le mouvement des mutations.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...

Nom prénom :

Adresse administrative :

eMail :

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel : Date:

Signature,

